



Le compostage individuel

POUR RESERVER UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL, BIEN VOULOIR RETOURNER CE QUESTIONNAIRE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX

- JE RESERVE DES MAINTENANT UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL DE 320 LITRES
- JE RESERVE DES MAINTENANT UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL DE 620 LITRES

(MERCİ DE PRENDRE CONNAISSANCE DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU VERSO)

Une caution de 20 € sera à régler à la remise du composteur.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

AFIN D'AMELIORER NOTRE DEMARCHE ET DE MIEUX CERNER VOS ATTENTES. NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR REpondRE EGALEMENT AUX QUELQUES QUESTIONS SUIVANTES :

1 - Participez-vous au compostage individuel ?

- Oui, en tas
- Oui, avec un composteur que j'ai fabriqué moi-même
- Non, pourquoi ?

.....

Suite au dos

2 - Quelles est la surface de votre jardin ? m²

Avez-vous :

- Des feuillus Des fleurs De la pelouse Des haies Un potager
 Autres :

3 - Que faites-vous actuellement de ces déchets? Quantité estimée :

- Je les emmène à la déchetterie
 Je les mets dans ma poubelle
 Je les composte
 Autres :

Les composteurs seront distribués suivant les disponibilités. Les 20 € de caution seront à régler dès réception d'avis de paiement au Trésor Public.

Avec chaque composteur, vous sera remis un bio-seau pour trier les déchets organiques à la maison et un guide de compostage.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Service Environnement de la Communauté de Communes des Pieux au 02.33.87.68.00 poste 802 ou par messagerie slallemand@cc-lespieux.com.

**La Communauté de Communes des Pieux
vous remercie de votre participation**

« Les informations recueillies sont nécessaires à assurer le suivi de l'opération de mise à disposition de composteurs individuels. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service Environnement de la Communauté de Communes des Pieux. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Service Environnement de la Communauté de Communes des Pieux. »